L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLIT, MAGNE & Cie.

No 81, Rue Chartres.

Prix de l'abonnement { Trois piastres mensuelles. $10 payable d'avance en Banque.

NOUVELLE-ORLEANS:

MARDI MATIN, 10 AOUT 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

AUX DEMOCRATES WHIGS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

"Pour notre part nous sommes disposés à croire que l'élection de trois représentants pour la Nouvelle-Orléans ne sera pas faite sous l'influence de l'esprit de parti, mais plutôt qu'elle sera une lutte entre les hommes et l'heure de la 1re et de la 2me municipalité et la Cité qui gouverne maintenant au delà de la rue du Canal." (*Courrier*)

Ce passage que nous reproduisons fidèlement, est assurément de nature à faire voir aux plus incrédules la nécessité de nous tenir sur nos gardes. Nos adversaires politiques, bien convaincus de leur impuissance, demandent maintenant à la ruse ce que la force leur refuse; sachant bien que toute lutte de parti serait vaine dans une ville qui donne 1000 voix de majorité contre eux, ils cherchent à enlever l'esprit de parti en excitant des rivalités, des jalousies de sectionnaires. Naguère une division de la Louisiane était, par eux, glorifiée comme une victoire d'esprit de parti, et maintenant une division de trois municipalités se fait sous l'influence de l'esprit de parti. C'est continuer dans le jeu de mots sans pudeur.

Le seul moyen sûr pour les vaincus, contre et malgré la majorité, dans les élections est très facile. De sorte que si nos adversaires parviennent à force de ruses à faire élire une partie de la délégation d'Orléans, ils auraient la majorité dans les deux chambres de la législature et rien ne les empêcherait de repousser toutes les mesures utiles, et pour que de telles adoptées les mesures les plus nuisibles. Et Dieu sait si dans une majorité de 1000 voix un candidat whig aurait une législature vénale! Pareille anomalie ne saurait nous être réservée, nous ne voudrons pas donner à la minorité le droit de gouverner la majorité.

Quant à la part d'influence politique municipale dans la nomination des candidats il nous semble qu'il est extrêmement faible de l'abandonner.

Trois membres de la délégation d'Orléans, MM. Le Sieur Ferrier, Wade Boys et Glendy Burke, ont donné leur démission. Il est impossible que chacun des trois noms, lors de la nomination d'un candidat.

Nous croyons pouvoir la publication du gouvernement intérieur de l'élection, le comité whig central recommandera un candidat pour chaque des candidats. Ensuite un comité de trois membres, s'il est nommé, un candidat pour chaque municipalité et assemblée générale du parti de chaque municipalité de la délégation d'Orléans, pour la nomination des trois candidats à la délégation d'Orléans.

Nous nous expriment que les partisans de la Cité étendront sans retard le cercle de leurs demandes dans leur camp. Il ne saurait de ce cercle pour obtenir la victoire et ce qui est bien plus, pour servir le bien public.

La Chambre de Commerce de New York a rédigé un mémoire au Congrès dans le but de demander l'ajournement de toute modification du tarif des douanes jusqu'à ce que la commission chargée de prendre des renseignements sur la matière dans les principaux ports de l'Union ait fait connaître le résultat de son investigation. Cette démarche de la Chambre de Commerce de New York aurait de très nuisibles dans toutes les villes portuaires qu'elle est parfaitement sage, rationnelle et nécessaire.

Ce qui prouve que le vote mûrement réfléchi, un tarif modéré, et qui ne serait pas le résultat d'un vote précipité, ne pourrait nuire en rien à la prospérité du pays.

Mais vous faites principalement ressortir un autre de la société, et vous vous faites ainsi de la Tempérance une signification plus étendue. Philosophiquement vous avez raison, mais les fondateurs de ces sociétés sont partis de ce principe sage qui consiste à attaquer d'abord le côté le plus mauvais, bien persuadés que ce côté vaincu sera perte entièrement avec elle celle du côté le moins mauvais. La gourmandine a tué mille, mais l'intempérance a tué dix mille.

La question est donc maintenant de savoir si les sociétés de tempérance volontaires peuvent atteindre ce but, arriver à cette grande réforme physique et morale. Il est un autre qui dit, que les mêmes causes produisent les mêmes effets, et je puis avec confiance en appeler à l'histoire et à la conscience de la tempérance depuis les vingt dernières années et en rapporter à la voix de la vérité pour un verdict. Il serait bien extraordinaire qu'une telle question plus ou moins, et quelque bienvenue.

Nous sommes d'une nature sociale et sympathique, nous subissons l'action de nos semblables sur lesquels nous réagissons à notre tour, nous nous sommes constamment influencés par l'exemple et entraînés par l'opinion publique. Il ne faut que le moindre mouvement à notre existence, il faut que nous ne puissions rien faire sans d'une autre manière que nous l'avons fait jusqu'à ce jour, et que nous ne puissions rien faire sans d'une manière que nous ne puissions rien faire sans d'une manière que nous ne puissions rien faire sans d'une manière